

Mot du président



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Depuis que notre municipalité s'est transformée en arrondissement au sein d'un « nouveau Longueuil », votre conseil d'arrondissement s'est employé à maintenir et à raffermir les liens de proximité qui ont toujours uni les

élus municipaux et les citoyens de Saint-Hubert.

Plus que jamais, votre conseil d'arrondissement est à votre écoute et à votre service. De plus, il entend exercer pleinement les fonctions que la nouvelle structure municipale confie à l'arrondissement et qui ont pour but essentiel le maintien de la qualité de vie à laquelle les résidents de Saint-Hubert ont été habitués.

Au premier chef, c'est à l'arrondissement qu'il appartient de répondre aux besoins particuliers de sa population. C'est lui qui est responsable de maintenir et de bonifier la qualité des services aux citoyens et de gérer le budget qui lui est imparti de manière à offrir les meilleurs services de proximité, aux meilleurs coûts et dans le respect des valeurs qui nous sont propres, tout en contribuant au développement global de la ville.

De par ses fonctions, l'arrondissement est au cœur même de la vie quotidienne des citoyens. Il est le moteur de leur qualité de vie. C'est auprès de leur arrondissement que les résidents de Saint-Hubert trouveront des services d'information, d'accueil et de référence courtois et efficaces. C'est aussi l'arrondissement qui est chargé d'organiser, de gérer et de dispenser les services touchant les loisirs et la vie communautaire, afin que ceux-ci répondent bien aux besoins, aux valeurs et aux traditions propres à Saint-Hubert.

La qualité de vie passe aussi par des services d'entretien efficace de nos infrastructures : cueillette des ordures, réseau d'égouts, parcs et espaces verts, rues, bâtiments et équipements municipaux. Enfin, il est important que les

résidents de Saint-Hubert puissent avoir accès dans leur arrondissement à toutes les opérations relatives à l'octroi de permis, aux demandes d'inspection, aux règlements de zonage, au paiement de comptes municipaux, etc.

Votre conseil d'arrondissement travaille pour vous et avec vous et tient à vous informer régulièrement de ses activités. C'est dans cette perspective que nous saluons la naissance d'Ici Longueuil. Nous espérons que la publication de ce bulletin facilitera votre participation à la vie de votre arrondissement et de votre ville pour améliorer sans cesse le plaisir de vivre à Saint-Hubert.

Le président de l'arrondissement de Saint-Hubert,

Michel Latendresse

Horaire d'été

Bureau d'arrondissement

5245, boulevard Cousineau
Jusqu'au 30 août 2002
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h
Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Bibliothèque municipale

5245, boulevard Cousineau
17 juin au 2 septembre 2002
Lundi au vendredi de 10 h à 21 h
Samedi et dimanche – fermée

Bibliothèque J.-W.-Gendron

3875, Grande-Allée
25 juin au 25 août 2002
Lundi au jeudi de 14 h à 21 h
Vendredi, samedi et dimanche – fermée

Carte-Loisir

Nouveaux emplacements, nouvel horaire

Bibliothèque municipale

2 juillet au 30 août – mardi au vendredi de 13 h à 21 h
Samedi – fermée sauf les 24 et 31 août de 10 h à 16 h

Bibliothèque J.-W.-Gendron

2 juillet au 2 septembre – lundi de 13 h à 21 h

CONCOURS D'AFFICHE

« LA VIE... C'EST COOL »

La « Semaine du goût de vivre » aura lieu du 9 au 15 février 2003. Cette semaine est dédiée à la prévention du suicide chez les jeunes. Cette année, notre concours fait appel à ton goût de vivre et à ton sens de l'entraide. Nous avons besoin de toi afin de planifier notre édition 2003.

Nous cherchons un nouveau thème et une affiche qui feront la promotion de notre 3^e année. Fais appel à ton sens créatif et à tes idées, ta proposition pourrait être retenue par le jury. Ça t'intéresse ? Tu es résident de Saint-Hubert et tu es âgé de 10 à 17 ans, lis bien les consignes.

L'affiche doit obligatoirement inclure les informations suivantes :

- ta suggestion de thème
- l'appellation « Semaine du goût de vivre »
- les dates : 9 au 15 février 2003

L'affiche doit respecter ces normes :

- format : 11 pouces x 17 pouces
- maximum de trois couleurs
- le fond peut être blanc ou de couleur. La couleur du fond ne compte pas pour l'une des trois couleurs ci-dessus
- au bas de l'affiche (toute la largeur), il doit y avoir une bande blanche de 4 pouces de hauteur
- le médium utilisé est à ton choix (crayon de couleur, crayon de cire, gouache, huile, etc.)
- l'affiche ne doit comporter aucune connotation liée à la violence
- toutes les affiches sont présentées au jury de façon anonyme
- les décisions du jury sont sans appel
- une seule affiche par participant

Les concepteurs des trois affiches retenues par le jury recevront l'un des prix suivants :

- 1^{er} prix : 100 \$
- 2^e prix : 75 \$
- 3^e prix : 50 \$

La date limite est le 20 septembre 2002. Envoie ton affiche à l'un des endroits suivants :

- Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire – Complexe Cousineau
- Bibliothèque municipale – Complexe Cousineau
- Bibliothèque J.-W.-Gendron – 3875, La Grande Allée
- Dans l'un des huit centres culturels de l'arrondissement de Saint-Hubert : Bienville, Boisvert, Immaculée-Conception, Labrosse, Meunier, Pierre-et-Bernard-Lucas, Quevillon et Saint-Thomas-de-Villeneuve

Il est très important de joindre tes coordonnées au verso de ton affiche : nom, prénom, âge, adresse, code postal, téléphone et nom de l'école (s'il y a lieu).

Renseignements :

Pierre Louis-Seize, agent de liaison jeunesse
Service du loisir et de la vie communautaire
Téléphone : 445-7758

SERVICES DE PROXIMITÉ

BAIGNADE - BAIN FAMILIAL - 21 JUIN AU 18 AOÛT 2002

Piscine intérieure

Centre sportif Rosanne-Laflamme

Tous les jours de 13 h à 16 h 25 et de 17 h 30 à 19 h 55

Horaire spécial - 2 au 18 juillet

Lundi au vendredi de 14 h à 16 h 25 et de 17 h 30 à 19 h 55

Piscines extérieures

Pierre-Laporte, Daniel-Johnson, J.-W.-Gendron, Pierre-et-Bernard-Lucas et Marcel-Simard

Tous les jours de 13 h à 16 h 25 et de 17 h 30 à 20 h 20

Pataugeoires

Piscines extérieures Pierre-Laporte, Daniel-Johnson, J.-W.-Gendron, Marcel-Simard et Armand-Bruno

Tous les jours de 13 h 05 à 16 h 30

Horaire spécial - 2 au 18 juillet (sauf Armand-Bruno)

Lundi au vendredi de 10 h à 12 h

Conditions d'admission

Tous les résidents auront accès gratuitement à la piscine, aux heures de baignade, à condition que l'écusson distribué et en vigueur dans les piscines de l'arrondissement de Saint-Hubert soit cousu au maillot de bain, ou en présentant la *Carte-Loisir* de l'arrondissement de Saint-Hubert.

Journées soleil santé

Des surprises vous attendent à l'occasion des « Journées soleil santé ». Des activités se dérouleront de 13 h 15 à 16 h dans toutes les piscines de l'arrondissement de Saint-Hubert. Bienvenue à tous !

Vendredi 26 juillet	Centre sportif Rosanne-Laflamme
Lundi 29 juillet	Piscine Pierre-et-Bernard-Lucas
Mardi 30 juillet	Piscine J.-W.-Gendron
Mercredi 31 juillet	Piscine Pierre-Laporte
Jeudi 1 ^{er} août	Piscine Daniel-Johnson
Vendredi 2 août	Piscine Marcel-Simard

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Club de lecture - été 2002

6 à 13 ans

Sous le thème « Du fantastique plein la tête », les jeunes sont invités à remplir un contrat avec la bibliothèque et à décider du nombre de livres qu'ils veulent lire durant l'été. Il suffit de s'inscrire à l'une des deux bibliothèques de Saint-Hubert du 25 au 28 juin et nous te remettrons crayons et effaces aux couleurs du club. Ensuite, pour chaque lecture terminée, le participant se rend au comptoir de prêt afin de faire valider son passeport. Activité spéciale prévue en septembre pour féliciter les participants. Faites vite, les places sont limitées. Renseignements : 445-7761

Heure du conte en plein air

3 à 5 ans

L'activité aura lieu le mercredi 10 juillet et 14 août de 19 h à 20 h à proximité de l'école Mgr-A.-M.-Parent. L'inscription aura lieu au comptoir de la bibliothèque J.-W.-Gendron. En cas de pluie l'activité se tiendra à la bibliothèque J.-W.-Gendron. Renseignements : 445-7790



RÈGLEMENTS

À partir du 21 juin - 2^e cueillette des déchets

Encore cet été, il y aura une 2^e cueillette des déchets domestiques (sacs verts) le vendredi, à partir du 21 juin.

Quant à la cueillette régulière, elle se fait toujours le mardi sur tout le territoire de la ville.

Le 1^{er} juillet étant congé, la prochaine cueillette sélective s'effectuera le 8 juillet.



Arrosage des pelouses

Pour les numéros civiques pairs, on peut arroser la pelouse le lundi et le vendredi tandis que pour les numéros civiques impairs, on peut le faire le mercredi et le dimanche. Peu importe la journée, l'arrosage n'est permis qu'entre 20 h et 24 h.

Nouvelles pelouses

Un propriétaire qui installe une nouvelle pelouse peut, après obtention d'un permis de la division des permis et inspections, procéder à l'arrosage de celle-ci en tout temps, sauf entre 17 h et 20 h. Le coût du permis est de 15 \$ et n'est valide que pour une période de 30 jours non renouvelable.

Remplissage d'une piscine

Le remplissage de piscine est autorisé en tout temps, sauf entre 17 h et 20 h, avec un tuyau de 3/4 po de diamètre maximum. Pour une nouvelle piscine, le remplissage nécessite un permis que vous obtiendrez au coût de 15 \$.

Lavage des véhicules

Le lavage des véhicules est permis en tout temps, sauf entre 17 h et 20 h chaque jour.

Venir à bout de l'herbe à poux... avant août !

Pour vous débarrasser de cette plante détestable, vous devez simplement l'arracher. **Mais attention ! Il faut absolument effectuer l'opération en juin ou en juillet au plus tard, c'est-à-dire avant la floraison.**

Ventes de garage

Si vous désirez organiser une vente de garage, sachez qu'il est nécessaire d'obtenir au préalable un permis de la division des permis et inspections. Ce permis coûte 5 \$ et est valable pour la personne, le lieu et la période de temps qui y sont indiqués (permis non valable pour une date ultérieure, même en cas de pluie). Une seule vente de garage est autorisée, entre 9 h et 20 h, par

année et par adresse civique. Elle ne doit pas durer plus de deux jours consécutifs (samedi et dimanche seulement).

Un permis de construction

- Un permis est requis pour exécuter des travaux de construction, incluant l'installation d'une remise de jardin préfabriquée, une piscine etc.

- Communiquer avec la division des permis au 445-7733 pour savoir quels renseignements sont requis pour l'obtention du permis.

- Prévoir quelques jours avant d'obtenir le permis.

Le permis est une garantie que les travaux sont conformes aux lois.

***Vous voulez
changer de
carrière ?***

Devenez

- Agent Immobilier 902.56
- Gestion logistique internationale LCA.3N
- Gestion financière informatisée I LCA.3P
- Démarrage d'entreprises 901.79



4500, rue La Périère, St-Hubert
site de la TechnoBase



**INSCRIPTION
MAINTENANT**

**NOS COURS DÉBUTENT
jour et soir 19 août**
Dernière chance

*TransForme
ton défi en Réussite*

676-5826

www.aeq.qc.ca • aeq99@qc.aira.com

FESTIVITÉS

Le Parc de la cité s'anime...

Animation et spectacles culturels gratuits. En cas de température incertaine, téléphonez au 445-7861.

Endroit : Parc de la Cité – sous le préau

Dimanche 7 juillet de 15 h à 16 h

« FANTASIE DE SALON... AVEC MONSIEUR MUTE »

Artiste, jongleur, acrobate... une performance inoubliable, ses mimiques, sa gestuelle, son jeu de complicité avec le public en font une prestation des plus dynamiques !



En cas de pluie, remis au 29 septembre lors des Journées de la culture.

Dimanche 14 juillet de 15 h à 16 h

« LE VOYAGE DE MARC-AMBULLES »



Marc-Ambulles arrive sur son tricycle de ballons avec la marionnette-dragon « Allumette » qui désire devenir pompier. Ses époustouflantes sculptures de ballons et sa touche de magie sauront divertir toute la famille !

En cas de pluie, annulé.

Dimanche 21 juillet de 15 h à 16 h

« DANS LA TÊTE À MANU »

L'Univers excentrique de Manu nous fait connaître une foule de personnages maladroits et jongleurs, mais surtout diaboliquement adroits sur le monocycle.



En cas de pluie, annulé.

Dimanche 28 juillet de 14 h à 16 h

« DIMANCHE ANIMÉ À TRAVERS LE FAR WEST »

Venez vous amuser avec les meilleurs animateurs en ville ! Des courses et des jeux de situation... Bang ! Bang ! Si vous avez un chapeau de cow-boy et un fusil à eau, apportez-les... beaucoup de plaisir en perspective !

En cas de pluie, remis le 25 août à la Fête de Saint-Hubert.

Dimanche 4 août de 15 h à 16 h

« LE DÉLIRE DES SAXOPHONES »

Max et Simone et quatre saxophones. On rit, on chante, on danse, on jazz, on rock, on rap... avec les pros du sax !



En cas de pluie, annulé.

Dimanche 10 août à 20 h 30

CINÉMA « L'ÈRE DE GLACE »



Cinéma en plein air pour toute la famille. Apportez votre chaise et du chassemoustique.

En cas de pluie, remis au 11 août à 20 h 30.

Dimanche 18 août de 15 h à 16 h

« J'ESPIONNE » par GILLES PARENT

Une vague de fraîcheur pour les enfants. « J'espionne », c'est plein de chansons saupoudrées d'espiègleries, de rêveries, d'aventures, de rires et d'interactions avec les tout-petits et les grands.



En cas de pluie, remis le 15 septembre pour la Journée Archéo-dimanche.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

L'Association des gens d'affaires de Saint-Hubert, en collaboration avec l'arrondissement de Saint-Hubert, vous invite à visiter le Bureau d'information touristique qui ouvrira ses portes pour la saison estivale 2002 du 22 juin au 1^{er} septembre. Leur local est situé au 1906, rue Martineau à l'intersection du chemin de Chambly, près du rond-point. Il vous sera possible de venir rencontrer les agents touristiques de 10 h à 19 h tous les jours de la semaine.

Renseignements : 445-7861

Action dignité

PIERRE LALONDE EN SPECTACLE

Samedi 5 octobre 2002 à 19 h 30

**Église de Saint-Hubert
5310, chemin de Chambly**



Spectacle-bénéfice 2002 au profit du projet Action Dignité qui vise à soutenir les familles démunies de l'arrondissement de Saint-Hubert en décembre prochain.

Cette année, nous en sommes à la troisième édition et nous avons le privilège de recevoir M. Pierre Lalonde. Le projet est sous la coprésidence d'honneur de M. Jacques Olivier, maire de Longueuil, de Mme Fernande LeBlanc Sénéchal, présidente de la Commission scolaire Marie-Victorin et de M. Michel Latendresse, président de l'arrondissement de Saint-Hubert. Nous vous attendons en grand nombre !

20 \$/billet – en vente aux endroits suivants :

Paroisses :

- Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
3780, La Grande Allée, 676-3434
- Saint-Hubert, 5310, chemin de Chambly, 676-2030
- Notre-Dame-de-l'Assomption
3375, rue Windsor, 676-4515
- Saint-Jean-Eudes, 2000, boulevard Marie, 671-6380

Et...

- La Bouffe du Carrefour, 926-2387
- Centre d'action bénévole
3339, La Grande Allée, 656-9110
- Club de l'âge d'or de Laflèche
1790, rue Walnut, 926-1003
- Club de l'âge d'or de Saint-Hubert
5275, chemin de Chambly, 443-4878
- Librairie Nova, Complexe Cousineau
5245, boulevard Cousineau, 676-0310
- Service du loisir et de la vie communautaire
Complexe Cousineau, 445-7750

Collaborateurs :

Groupe Leclerc
Fondation du tournoi de golf du président de l'arrondissement de Saint-Hubert
David Payne, député de Vachon et adjoint parlementaire
Caisse populaire Saint-Hubert et de Laflèche
Club optimiste de Laflèche
Les services immobiliers Probitat inc., Denis Goineau
Ville de Longueuil, arrondissement de Saint-Hubert



**Déjeuner santé
Dîner d'affaires
et Souper détente**

Bar à salades • Licence complète

Spécialités :

Veau, fruits de mer et grillades

5950, boulevard Cousineau

Carrefour St-Hubert (à côté du Provigo)

Pour renseignements et réservations: (450) 462-2263

À compter de 7h lun. à ven., 7h30 sam. et 8h dim.

NOUVEAU!
Festival
« Pasta & Pizza »



A word from the President

Dear fellow citizens,

Since our municipality became a borough of the new City of Longueuil, your Borough Council got busy maintaining and strengthening the close links that have always characterized the relationship between Saint-Hubert citizens and their municipal representatives.

More than ever, your Borough Council is at your service and is determined to fully exercise those functions boroughs have been given in the new municipal structure with the essential objective of preserving the quality of life that Saint-Hubert residents have come to expect.

First and foremost, it is up to the borough to see to and meet the particular needs of its population. Your borough is responsible for maintaining and enhancing the quality of services to its residents and for managing the budget it has been

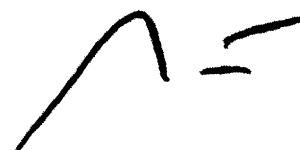
allocated to provide them with the best neighbourhood services at the best price, while respecting the values we share and contributing to the global development of the City.

By virtue of its functions, the borough is at the very heart of its citizens' lives and is the major drive in preserving their quality of life. It is in their own borough that Saint-Hubert residents will find courteous and efficient information and reference services. It is also their own borough that will organize, manage and provide recreation and community life services, to ensure that they are well suited to the needs, values and traditions of Saint-Hubert.

Quality of life also includes the proper maintenance of our collective infrastructures and services: garbage disposal, sewer system, parks and green

spaces, municipal streets, buildings and equipment. Finally, it is important that Saint-Hubert residents be able, right in their own borough, to get a permit, take care of inspection matters, inquire about zoning regulations and pay municipal bills.

Your borough council is hard at work for you and with you and wants to keep you informed of its activities. It is in this perspective that we salute the coming of *Ici Longueuil*. We hope that this new publication will make it easier for you to become actively involved in the life of both your borough and your city to enhance the pleasure of living in Saint-Hubert.



Michel Latendresse
St-Hubert Borough President

A FEW REGULATIONS...

Starting June 21 - 2nd weekly garbage pick-up

As in previous summers, there will be a second weekly garbage pick-up (green bags) on Fridays, starting June 21. Regular pick-up is still on Tuesdays.

Since the 1st of July is a holiday, the next curbside recycling pick-up will be on July 8.



Lawn watering

If your address is an even number, you can water your lawn Mondays and Fridays. If it's an odd number, lawn watering days are Wednesdays and Sunday. Watering is permitted only between 8:00 p.m. and midnight.

New lawns

If you had a new lawn laid on your property, you can get a permit from the Permits and Inspections Division that will allow you to water your lawn at all times, except between 5:00 p.m. and

8:00 p.m. The \$15 non-renewable permit is valid for 30 days.

Filling your swimming pool

You may fill your pool at all times, except between 5:00 p.m. and 8:00 p.m., using a hose not exceeding 3/4" in diameter. A \$15 permit is required to fill a new pool.

Washing your vehicle

You may wash your vehicle at all times, except between 5:00 p.m. and 8:00 p.m.

Let's get rid of ragweed... before August!

To get rid of this detestable weed, simply pull it out, **but you must absolutely do so in June or July at the latest, before it flowers!**

Garage sales

If you want to hold a garage sale, you must first get a permit from the Permits and Inspections Division. The permit costs \$5.00 and is valid for the person, the location and the time indicated on the permit. The permit is not valid for a later date, even if the garage sale is postponed due to rain. Only one garage

sale per year/address is permitted, and it cannot exceed two consecutive days (Saturday and Sunday).

Construction permits

A permit is required for any construction work, including the installation of prefabricated garden sheds, pools, etc.

Please contact the Permits Division at **445-7733** to find out what the information you will have to provide when applying for a permit.

Your permit will be issued within a few days.

Permits guarantee that work is performed according to regulations.

